



Information à la population et aux autorités

1530 Payerne, le 7 avril 2020

## Réduction du service de vol à Payerne

**La gestion de la crise du coronavirus a conduit l'armée à d'importantes adaptations de ses priorités. Sur décision du Commandant des Forces aériennes, les entraînements sont temporairement réduits à un minimum acceptable.**

Afin de garantir la disponibilité de base pour tout type d'engagement de l'armée et d'assurer ses missions de protection de la population dans ce contexte de crise sanitaire, les Forces aériennes maintiennent un minimum de service de vol.

La planification du service de vol de la Base aérienne de Payerne a été adaptée, selon le tableau annexé, de la manière suivante :

- Les engagements de police aérienne 24 (PA24) sont maintenus.
- Les entraînements jets, hélicoptères et PC-21 sont temporairement réduits à un minimum acceptable (pour les F/A-18 cela représente environ 80 heures de vol hebdomadaires pour toute la Suisse).
- Les vols de nuit jets, hormis ceux de police aérienne 24 sont suspendus.
- Les vols de nuit hélicoptères, hormis ceux au profit du corps des gardes-frontières et du service de recherche et sauvetage sont supprimés.
- Les engagements au profit de la Patrouille des Glaciers sont annulés.
- Les entraînements du pilote de démonstration Hornet Solo Display sont reportés.
- Le cours de répétition de la formation aviation 11 est annulé.
- La formation destinée à l'école d'aviation jet et hélicoptère est maintenue et reste à Payerne jusqu'au 8 mai 2020.
- Les tirs avions planifiés en avril à Forel sont supprimés.

De manière générale, avec les états-majors et autres services de base qui assurent le commandement permanent et la capacité opérationnelle des forces armées, ce sont au total environ 5'000 militaires qui sont en service d'assistance. Parmi les militaires mobilisés, 3'800 le sont actuellement au profit des services médicaux du système de santé civil et environ 750 sont déployés pour des tâches de protection et de sécurité (douanes et polices).

Le Commandement de la Base aérienne de Payerne et les Forces aériennes remercient d'avance la population de sa compréhension.

Pour plus d'informations : Col EMG Michael Leuthold  
Commandant de la Base aérienne de Payerne  
058 482 76 37

**Annexe** : planification du service de vol 2020